

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 à 19H00**



N° 061/2023 – Actualisation des représentants de la commune dans les différentes instances

Conseillers en exercice : 26 – Présents : 21 – Excusés avec Pouvoir : 4 – Absente : 1 – Votants : 25

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE 13 SEPTEMBRE, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 7 septembre 2023**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames, Messieurs :

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX François, BOILEAU Marc, BOUVARD Patrick BULIARD Sylvie, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, GALIEN Jean-Michel, GONGUET Nathalie, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SAUDRAIS Nadia, TRICHOT Patricia, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Mesdames, Messieurs :

CHAUDET Lydie (pouvoir donné à Rita MONTEIRO), FERAUD Valérie (pouvoir donné à Guillaume FAUVET), GRUET Alexis (pouvoir donné à Patrick VAUGEOIS), SCHWINTNER Francis, (pouvoir donné à Isabelle VIGNAGA).

ETAIT ABSENTE :

Madame JACQUET Aude

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Patrick BOUVARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Considérant les démissions de Madame Françoise GARCON et de Monsieur Samuel CORBAUX de leur mandat de conseillers municipaux, il est nécessaire de procéder à leur remplacement dans les différents organismes extérieurs au sein desquels ils représentaient la commune.

Par ailleurs, Monsieur le Maire propose de remplacer Madame Aude Jacquet en tant que délégué titulaire au sein du conseil d'école du groupe scolaire du Village et du Conseil d'administration de l'association Bout 'chou.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour chacune des désignations,

DESIGNE les nouveaux représentants suivants :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20230913-061-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2023

Publication : 22/09/2023

Publication de l'acte sur le site internet de la commune le : _____ / _____ / 2023

Organismes Extérieurs	Délégués titulaires	Délégués suppléants
CA du Collège Yvon Morandat	1- Isabelle VIGNAGA	Francis SCHWINTNER
	2- Sylvie BULIARD	Céline ROUSSEL
Groupe scolaire Village	1- Isabelle VIGNAGA	Jean-Luc BERNARD
	2- Sylvie BULIARD	Frédéric MARCILLAC
Ecole Maternelle Vavres	1- Isabelle VIGNAGA	Frédéric MARCILLAC
Ecole Élémentaire Lilas	1- Frédéric MARCILLAC	Evelyne DOUVRE
Association BOUT'CHOU	1- Isabelle VIGNAGA	François BIRRAUX
	2- Evelyne DOUVRE	Rita MONTEIRO
	3- Jean-Luc BERNARD	Jean-Michel GALIEN
Pôle Socio-Culturel	1- Isabelle VIGNAGA	Francis SCHWINTNER
	2- Rita MONTEIRO	Sylvie BULIARD
	3- Alain ROUSSEAU	Patricia TRICHOT
MARPA	1- Guillaume FAUVET	/
	2- Patrick BOUVARD	
	3- Francis SCHWINTNER	
Comité de Jumelage Schutterwald (Allemagne)	1- Sylvie BULIARD	Guillaume FAUVET
	2- Céline ROUSSEL	Evelyne DOUVRE
	3- Francis SCHWINTNER	Nathalie GONGUET
	4- Rita MONTEIRO	Lydie CHAUDET
	5- Marc BOILEAU	Patrick BOUVARD
Comité de Jumelage Redea (Roumanie)	1- Patrick BOUVARD	Bruno MIRALLES
	2- Isabelle MESSINA	Stéphane RONGEAT
	3- Rita MONTEIRO	Lydie CHAUDET
	4- Guillaume FAUVET	Frédéric MARCILLAC
	5- Evelyne DOUVRE	Alexis GRUET
	6- Aude JACQUET	Nathalie GONGUET
	7- Marc BOILEAU	Valérie FERAUD
	8- Céline ROUSSEL	François BIRRAUX
Club Amitié Rencontre	1- Isabelle VIGNAGA	Rita MONTEIRO
	2- Isabelle MESSINA	Patrick VAUGEOIS

DONNE pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,
Guillaume FAUVET



Le secrétaire
Patrick BOUVARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20230913-061-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2023

Publication : 22/09/2023